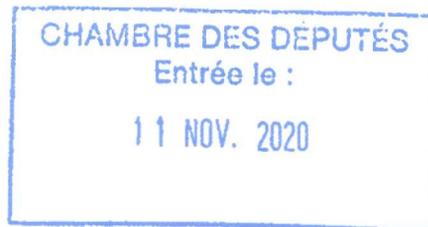


Gustavo A. Strassener
2, In der Schleed
L-9738 Eselborn
Grand-Duché de Luxembourg



Chambre des Députés
Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
23, Rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Eselborn, 10 Novembre 2020

Ref: Pétition 1504 – Demande de démission du Premier Ministre et tout le gouvernement Luxembourgeois.

Monsieur le Président,

En référence à votre lettre du 02.11.2020 (copie ci-joint), veuillez noter que la prise de position de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Etat, et vu les items suivants est inacceptable.

- Pas de mention ou argument valable concernant l'absence de protection dans les hôpitaux au Luxembourg mentionné dans ma pétition.
- Pas de mention ou argument valable concernant le retard de mesures urgentes à mettre en place de la part du Gouvernement pour la protection de la population. Pendant le mois de janvier 2020, la pandémie est déjà présente dans certains pays d'Europe.
- Pas de suivi concernant les messages d'alerte reçus de l'Organisation Mondiale de la Santé concernant l'arrivée de la pandémie et le conseil de son Président de prendre des mesures urgents.
- Procédures erratiques et contradictoires de la part du Ministère de la Santé au sujet de l'utilisation des masques de protection.

En ce qui concerne votre réponse au sujet de l'espace Schengen, je vous rappelle le texte du Règlement (UE) 2016/399 du 9 mars 2016 (art Nr 6). Accord de Schengen.

Art Nr 6.

« Le contrôle aux frontières devrait contribuer à la lutte contre l'immigration illégale et la traite des êtres humains, ainsi que à la prévention de toute menace sur la sécurité intérieure, la perturbation de l'ordre public, la santé publique et les relations internationales des états membres ».

L'accord de Schengen autorise aux états membres de procéder à la fermeture des frontières intérieures, pour trois mois, mesures renouvelables jusqu'au 6 mois et dans le cas urgents jusqu'au 2 ans.

En plus, je vous rappelle également que les gouvernements que l'Slovaquie, la République Tchèque, le Danemark, la Pologne, la Lettonie, la Lituanie, l'Allemagne, l'Espagne, et France entre autres ont commencé à fermer ses frontières intérieures début le mois de mars.

L'argument au sujet de la dépendance de l'économie luxembourgeoise des ressortissants des Etats voisins est inacceptable et hors du contexte.

Pour toutes ces raisons susmentionnées, j'insiste sur ma pétition.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gustavo A. Strassener